

Nuria Rodríguez Pedreira¹

Université de Santiago de Compostela
 <https://orcid.org/0000-0001-9670-8318>
nuria.rodriguez@usc.es

Agnieszka Konowska²

Université de Łódź
 <https://orcid.org/0000-0002-3041-869X>
agnieszka.konowska@uni.lodz.pl

Verbaliser les situations de bifurcation : les noms propres événementiels dans les discours médiatiques³

Verbalizing bifurcation situations : proper names referring to events in media discourse

Abstract: The COVID-19 pandemic has created a situation of bifurcation within societies: we are talking about a world before and after the coronavirus. The name of the city of Wuhan, its “cradle”, has become a fatal symbol. This contribution examines the discursive functioning of proper names referring to events of this type (*Wuhan, Chernobyl, 9/11*) and how they meet certain needs of speakers at times of “rupture”. We speak about them as about *proper denominations* (Bosredon and Tamba 1995), *words-events* (Moirand 2007) or *proper names referring to events* (Krieg-Planque 2009) because they cover both some typical features of common names and proper names. We first ask about the activity of nomination through the designations used, often concurrent, and on their functioning in their relation to the co(n)text, but also to previous discourses (Moirand and Reboul-Touré 2015). To name something from an enunciative point of view is to select a designation among others available, and this with an essentially intentional aim. This is what we focus on in a second step, by identifying the role of the proper names of events in argumentative euphemization and dysphemization, through the analysis of a few examples from our corpus.

Keywords: event, proper name of event, discourse, media, euphemization, dysphemization, point of view

¹ Université de Santiago de Compostela, Faculté de Philologie, Département de Philologie classique, française et italienne.

² Université de Łódź, Faculté de Philologie, Institut d'Études romanes.

³ Ce travail s'encadre dans le projet de recherche FFI2017-85141-P soutenu par FEDER / Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades / AEI.

Introduction

Au fil des deux dernières décennies, le concept d'*évènement* a progressivement gagné en épaisseur. Objet d'une mise en valeur exceptionnelle par plusieurs disciplines, il constitue un pont entre sociologie, sciences de l'information et de la communication, linguistique et analyse du discours.

Les événements qui ébranlent et réorientent la réalité sociale, que ce soit à l'échelle planétaire, comme la survenance de la pandémie de COVID-19, qu'à celle d'une société donnée, telle la mainmise des talibans sur l'Afghanistan, créent des ruptures entre un avant et un après que les sociologues désignent comme « ruptures importantes », « bifurcations », « moments de redéfinition », « *turning points* » ou « tournants », etc. (Bensa & Fassin 2002 ; Grossetti 2004, 2006 ; Bessin, Bidart & Grossetti 2010). Or, comme l'a bien souligné P. Nora il y a déjà une cinquantaine d'années, « Des événements capitaux peuvent avoir lieu sans qu'on en parle. C'est le fait de les apprendre rétrospectivement [...] qui constitue l'événement. Le fait qu'ils aient eu lieu ne les rend qu'historiques. Pour qu'il y ait *évènement*⁴, il faut qu'il soit connu » (1972 : 162). C'est là qu'interviennent les médias pour le porter à la connaissance et c'est là que le linguiste et l'analyste du discours peut se poser des questions concernant « les différentes façons de 'dire' l'événement, depuis sa mise en mots et en images, sa description et sa mise en récit, jusqu'à la façon de le désigner ultérieurement » (Londei, Moirand, Reboul-Touré & Reggiani 2013 : § 2). Partant du point de vue de l'analyse du discours, perspective qui est aussi la nôtre dans cet article, les auteures élucident (§ 14) :

Pour être perçu et mémorisé, l'événement a [...] besoin d'un nom [...]. Le résultat de ce geste de nomination peut se décliner au travers de stabilités linguistiques différentes : à la naissance de l'événement apparaissent des désignations qui traduisent des hésitations sur le choix des mots. C'est aussi le moment où des points de vue différents se manifestent. Avec le temps et la circulation des discours, s'installe une dénomination qui devient partagée.

C'est ce geste de nomination et son résultat, le nom sélectionné pour un évènement, qui nous intéressent ici. Nous nous pencherons sur le fonctionnement discursif des noms propres événementiels (désormais NPE) dans la presse francophone, en nous centrant sur la dimension intentionnelle et motivationnelle de l'acte de nomination à l'aide des NPE, en particulier sur ses effets pragmatiques d'atténuation et de renforcement. Après avoir dégagé les traits essentiels des NPE, nous porterons notre attention

⁴ C'est nous qui soulignons.

sur leur fonctionnement dans leur rapport au co(n)texte, mais aussi aux discours antérieurs. Par la suite, nous chercherons à montrer comment, à travers certains NPE, s'expriment des positionnements argumentatifs sous-jacents à l'acte de nomination euphémique et dysphémique.

1. Nomination et noms propres évènementiels

Les désignations d'évènements constituent l'un des rôles essentiels de la presse d'information qui se charge de les faire circuler dans l'espace public, pouvant affecter notre perception de l'actualité, et dans un sens plus large, du réel (Calabrese 2012 : 30). Au-delà d'une pratique proprement linguistique, l'acte de nommer est donc avant tout un acte collectif, une *construction sociale* (*ibid.*, p. 31), qui mobilise la mémoire et les représentations sociales sur un évènement donné. Ainsi, les désignants qui en résultent agissent comme des « déclencheurs mémoriels » (Moirand 2007 : 56) qui, tout en pouvant conserver leur valeur d'origine (locative, par exemple, pour les toponymes), actualisent pleinement leur sens évènementiel, en d'autres mots, leur valeur de dénomination d'évènement. Dans ce cadre, toute nomination en discours permet de construire de nouvelles réalités issues de notre vécu social, et est donc candidate à devenir une dénomination en langue, caractérisée par sa stabilité et son figement⁵.

On comprend dès lors que le concept de *nomination* « catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique », et qu'il constitue à ce propos « l'acte premier de toute production de sens » (Détrie, Siblot & Verine 2001 : 205). Aussi la notion doit-elle être envisagée comme une catégorie discursive qui résulte du processus de nomination lui-même. Naturellement, une fois en circulation, les noms d'évènement peuvent subir des modifications et des déconstructions sémantiques au fil des multiples discours déployés dans l'espace médiatique. On y repère des voix, des points de vue qui engagent l'énonciateur « en exigeant de lui qu'il prenne position en regard de la chose » (Siblot 1992 : 9), ce qui revient à dire que le choix de la nomination revêt une importance toute particulière déterminant fréquemment la posture discursive du sujet énonciateur sur l'objet évènementiel ou *évènement-objet*⁶ (Quéré 2013).

⁵ Pour un développement sur la distinction entre *dénomination*, *désignation* et *nomination* voir Kleiber (1981, 1984), Siblot (2001), Cislaru *et al.* (2007), Petit (2012), Frath (2015) et Longhi (2015).

⁶ Celui qui n'est pas directement vécu mais dont le ressenti demeure à travers les différents genres discursifs.

Dans ce cadre d'analyse, nous allons indiquer quelques-unes des particularités qui caractérisent les noms propres événementiels, qui se situent à l'intersection des noms propres standard et des noms communs.

1.1. Spécificités des NPE

La littérature scientifique⁷ s'accorde, en général, à circonscrire l'évènement comme un ensemble de faits saillants ancrés dans une temporalité et un espace uniques. Catégorisés sous une dénomination qui permet de les reconnaître facilement dans l'espace médiatique, ils suscitent des échanges, des positionnements, des actions, comme le souligne Krieg-Planque : « une séquence est constituée en *évènement de discours* lorsqu'elle est réflexivement notoire, temporellement marquée, et dotée d'une pertinence dans le cadre de son surgissement et, partant, provoque des réactions (en pensée, en parole, en action...) » (Krieg-Planque 2003 : 309).

Pour référer aux faits, la presse se sert d'un certain nombre d'expressions hétéroclites – noms propres (*Fukushima, Wuhan*), noms communs (*l'intifada, la canicule*), compléments (*la guerre du Golfe*), noms généraux (*la crise*), sigles (*l'évènement DSK*) – qui sont regroupées dans la littérature sous différentes étiquettes : *dénominations propres* (Bosredon & Tamba 1995), *mots-événements* (Moirand 2007), *noms propres d'évènement* (Krieg-Planque 2009) ou *désignants d'évènements* (Calabrese 2011), pour n'en citer que quelques-unes.

On peut donc affirmer, à la suite de Calabrese (2008 : § 2), que les désignants servant à nommer les événements sont, sémantiquement parlant, « polyréférentiels ». On trouve ainsi dans notre corpus des noms de lieu, ou toponymes (*Fukushima, Utøya, Wuhan*), des noms de dates, ou chrononymes (*Juneteenth, 13-Novembre, 11M*), des xénismes (*tsunami*), des mots-valises (*Brexit*), des noms communs (*attentat, affaire, catastrophe, crise*)⁸ ou des sigles (*OGM, AZF*)⁹. Ces expressions ont toutes en commun de fonctionner en contexte comme des noms propres d'évènement renvoyant à un référent stable (l'évènement en soi) ancré dans la mémoire discursive censée être partagée collectivement.

⁷ Voir notamment Neveu & Quéré (1996), Krieg-Planque (2003, 2009), Moirand (2007) et Calabrese (2008).

⁸ Calabrese (2007 : 148 ; 2008 : § 2) propose, à leur égard, le terme de *mots-événements stricts*, du fait qu'ils y sont décrits comme porteurs de sèmes d'événementialité. Ils constituent des désignants lorsqu'ils sont construits avec un complément (*la guerre du Golfe, l'affaire du voile*).

⁹ *Organismes génétiquement modifiés* et *Azote Fertilisants* respectivement. AZF est le NPE adopté pour faire référence à l'explosion de l'usine d'engrais de Toulouse, le 21 septembre 2001.

Ainsi donc, les NPE mettent en évidence trois caractéristiques fondamentales : leur référencement unique, leur capacité de catégorisation et *in fine* leur aptitude à exprimer des dénominations, même s'il existe des divergences au regard de leur mode de référence et de leur fonctionnement mémoriel sur notre perception des faits. C'est à ces questions que nous nous attacherons dans la section suivante.

2. Fonctionnement des NPE dans le discours de presse : co(n)texte et mémoire discursive

Krieg-Planque rappelle que la description sous laquelle un évènement est perçu lui « confère une intelligibilité », soit un « caractère d'évidence » (2009 : § 13), qui permettent de l'identifier et de l'individualiser parmi d'autres évènements proches. De ce fait, les termes avec lesquels l'évènement est décrit et qui en constituent la nature (un attentat, une catastrophe, une crise) en orientent du même coup l'interprétation, ce qui les rend particulièrement aptes à opérer la référence et permettre une reconnaissance plus facile et plus précise. C'est le cas des exemples qui suivent :

215

(1) *Catastrophe de Fukushima*¹⁰ : un tribunal affirme la responsabilité de Tepco et du gouvernement japonais. (Le Monde, 3/10/2020)

(2) Au procès de *l'attentat du Thalys* : « Je ne sais pas pourquoi les gens m'appelaient "Hamza le sniper" ». (Nouvel Obs, 18/11/2020)

Les NPE en (1) et (2), selon Calabrese (2011 : 120) des expressions « définies complètes », contiennent dans le titre les éléments nécessaires à l'identification de l'évènement : un nom commun catégorisant (une catastrophe (1) et un attentat (2)) suivi d'un nom propre caractérisant qui en assure l'individualisation (la ville de Fukushima (1) et le train Thalys (2)). Toutefois, le contenu sémantique de ces noms ne suffit pas à en faire des NPE, puisque la connaissance extralinguistique s'avère nécessaire pour actualiser le sens évènementiel. De ce fait, l'interdiscours tisse des échos mémoriels qui résonnent dans les médias, dès que l'évènement survient. Ils nous rappellent les faits qui constituent l'évènement, lesquels, par exemple en (2), ne portent pas sur un attentat quelconque, mais sur une tentative avortée par les passagers du train Thalys, reliant Amsterdam à Paris, le 21 août 2015.

¹⁰ Dans tous les exemples, les italiques sont nôtres.

Dans d'autres occurrences, c'est la référence temporelle qui tient lieu de caractérisant, comme en (3), ou une combinaison des données spatio-temporelles, telle que (4) :

(3) *Attentats du 13-Novembre* : un homme soupçonné d'avoir aidé les terroristes visé par une enquête en Italie.

La police italienne indique que cet Algérien de 36 ans a fourni des « faux documents » aux auteurs des attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis. (Le Monde, 08/03/2021)

(4) *Attentat du 14-Juillet à Nice* : deux des accusés remis en liberté. Poursuivis pour leur participation à un trafic d'armes en lien avec le terroriste de la promenade des Anglais, deux hommes viennent de sortir de prison à la suite d'un inattendu accroc de procédure. (Le Monde, 01/12/2020)

Ce type de NPE, du fait de leur monoréférencialité et de leur fonction descriptive, ne posent pas, en principe, de problème de reconnaissance au lecteur. Or si c'était le cas, le co(n)texte fournit des éléments qui facilitent cette identification référentielle, notamment la localisation des faits – Paris et Saint-Denis – et une datation plus exacte – l'année – en (3), ou la mention du surnom – *Hamza le sniper* – de l'un des accusés de l'assaut du Thalys (2).

2.1. Le rôle du co(n)texte

Au-delà de la capacité d'évocation du NPE lui-même, les informations contextuelles sont utiles parce qu'elles conduisent le lecteur à faire appel à ses connaissances du monde ou à ses connaissances encyclopédiques (Calabrese 2011 : 117). C'est ce qui se passe également avec des noms généraux proprement événementiels, moins descriptifs, du type *affaire*, comme dans (5) :

(5) *Affaire George Floyd*. Après le verdict, des appels à aller plus loin.

Après le jugement historique d'un policier blanc déclaré coupable du meurtre de George Floyd, l'espoir d'un changement profond des méthodes policières traversait mercredi les États-Unis, mais plusieurs cas d'Afro-Américains tués pendant ce procès ultra-sensible témoignent du long chemin restant à parcourir. (LaPresse.ca, 21/04/2021)

Si le nom propre – *George Floyd* – contribue à particulariser l'évènement, avec les représentations qui le sous-tendent, le lecteur peut tout aussi bien ne pas être au courant des faits, ou bien ne plus s'en souvenir. Le cotexte, constitué en (5) par le chapeau fondamentalement, peut dès lors agir comme un générateur d'information ou comme un déclencheur mémoriel respectivement. Cela va pouvoir nous permettre soit d'apprendre

qu'un policier blanc a tué un Afro-Américain, qu'il a été jugé et rendu coupable (ce qui constitue une grande première aux USA), soit de retracer l'évènement en remémorant l'élément factuel et les représentations négatives qui y sont liées (racisme, violence policière, émeutes).

Moins fréquentes sont les expressions qui contiennent un seul nom commun, selon Calabrese « définies incomplètes » (*ibid.*, p. 119). Du fait de leur plus large extension sémantique et de leur manque de spécificité, nous abondons dans son sens lorsque la chercheuse affirme que ce type de NPE « n'est possible que pendant le moment discursif correspondant, en dehors duquel l'ancrage risque de se perdre, et doit être remplacé par une détermination complète assurant la référenciation » (*ibid.*). Pour preuve, cette titraille d'un quotidien régional français (6), dans laquelle sont évoqués les évènements récents (17 mai 2021) de la crise migratoire à Ceuta, enclave espagnole :

(6) Espagne : 3 000 migrants encore à Ceuta, un mois après la crise (Sud-Ouest, 17/06/2021)

Le NPE *crise* réfère à l'actualité du moment, notamment à l'afflux massif de migrants arrivés à Ceuta en moins de 24 heures, grâce à la passivité des gendarmes marocains. Il apparaît donc seul. De plus, le titre oriente l'interprétation de l'évènement vers la thématique de l'immigration, en l'inscrivant implicitement dans la catégorie *crise des migrants*. En dehors de ce contexte, une spécificité locative peut sembler suffisante pour opérer la référenciation, soit *crise des migrants à Ceuta*, *crise migratoire à Ceuta*, ou même, plus simplement, *Ceuta* si les faits prennent de l'ampleur et deviennent suffisamment saillants. C'est aux NPE sans expansions – désormais NPE stricts (NPEs) – que nous consacrerons la section suivante.

217

2.2. NPEs et mémoire discursive

Les titres de presse abondent en noms toponymiques (*Wuhan*), noms de dates (*JO-2020*), ou noms d'emprunt qui désignent la nature de l'évènement (*Brexit*, *intifada*), sans aucune autre caractérisation. On en retrouve plusieurs exemples dans notre corpus :

(7) Les Etats-Unis commémorent « Juneteenth », la fin de l'esclavage (Le Monde, 20/06/2021)

(8) 11M : Treize ans après, le fantôme des attentats de Madrid (Libération, 17/08/2017)

(9) Fukushima : destination prisée du « tourisme de la catastrophe » (Le Monde, 26/09/2018)

(10) Rwanda : Paris a laissé partir les génocidaires en 1994 (Le Figaro, 14/02/2021)

(11) Les cicatrices de *Wuhan*, un an après

La ville chinoise où s'est déclenché le foyer de la pandémie est presque revenue à la normale. Mais les séquelles sont palpables dans l'esprit de la population (Le Figaro, 11/12/2020)

(12) *Charlie, Bataclan...* L'impact traumatique des attentats à l'étude (La Dépêche, 13/11/2018)

Calabrese affirme, avec justesse, que « les toponymes sont les seuls Npr [noms propres] purs, malgré la contamination avec le Nc [nom commun] qui a servi à catégoriser l'évènement, effacé par un processus d'économie linguistique et de mémorisation dans le discours social » (2009 : § 14). En effet, toujours selon l'auteure, le faible apport informatif de ces noms se voit compensé par d'autres éléments de signifiante, tels que les coordonnées temporelles de l'évènement (7-8), ou les coordonnées spatiales (9-12), notamment des lieux géographiques (9-11) ou des sites (12). Ces instructions orientent ainsi l'interprétation vers les lieux d'origine de l'évènement, les dates auxquelles il a eu lieu, ou même vers les deux éléments d'information à la fois (4), ce qui permet au lecteur de construire la référenciation événementielle. En (7), par exemple, *Juneteenth*¹¹ est la date qui marque la fin de l'esclavage aux États-Unis, promulguée tout récemment jour férié national par le président Joe Biden. Cette date fonctionnera désormais comme un « déclencheur mémoriel » dans les discours à venir, de sorte que l'information concernant cette commémoration servira de support à l'actualisation du NPE. Sous (8), la forme codée par laquelle les Espagnols désignent les attentats de Madrid du 11 mars 2004 peut être actualisée grâce à l'information apportée par le cotexte, aux connaissances encyclopédiques et à la « mémoire interdiscursive » des lecteurs¹² (Moirand & Reboul-Touré 2015 : 106), grâce à laquelle ils peuvent remonter au nom catégorisant, soit à l'hyperonyme *attentat*.

Les marqueurs de temporalité du type « après » ou « post » rendent bien compte de la dimension commémorative de l'évènement en rappelant les faits passés, comme dans (13) à (15) :

(13) Entre Londres et l'UE, petits gestes d'apaisement *post-Brexit* sans trancher les sujets de blocage (Le Monde, 30/06/2021)

(14) Les cicatrices de *Wuhan*, un an après

La ville chinoise où s'est déclenché le foyer de la pandémie est presque revenue à la normale. Mais les séquelles sont palpables dans l'esprit de la population. (Le Figaro, 11/12/2020)

¹¹ Contraction des mots « juin » et « 19 » en anglais.

¹² Ces éléments permettent de repérer assez aisément l'évènement, et évitent de le confondre avec la catastrophe naturelle de Fukushima, qui a eu lieu sept ans plus tard, le même jour et le même mois.

(15) Documentaire : *après Utoya*, la Norvège véritable (Le Monde, 18/11/2016)

Ces indices, marqueurs d'un « avant » et d'un « après », expliquent l'emploi antonomasique du NPE, par lequel on fait référence à d'autres événements qui, aux yeux de l'instance médiatique, sont comparables à l'événement primaire. Krieg-Planque (2009 : § 25) parle à ce propos de « prototypicité » et rappelle que le NPE se transforme ainsi en prototype de la catégorie. Témoins les exemples (16) et (17), à propos de la crise sanitaire de Wuhan, qui font appel à la mémoire de l'accident nucléaire de Tchernobyl :

(16) Nicolas Baverez : « Coronavirus, leçons d'un *Tchernobyl sanitaire* » (Le Figaro, 16/02/2020)

(17) Coronavirus : la Chine est-elle en train de vivre son *Tchernobyl* ? (Le Figaro, 07/02/2020)

Le chroniqueur Nicolas Baverez (16) et l'auteur de la tribune (17) pointent du doigt les failles du régime chinois dans le contrôle de la crise sanitaire ainsi que les conséquences politiques qu'elle est susceptible d'entraîner, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ceci est mis en parallèle avec les carences du régime soviétique face à la crise suscitée par la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Le désignant originaire déclenche ainsi la mémoire de l'événement en devenant l'élément comparant.

219

Ce rappel aux événements passés peut être formulé d'une manière beaucoup plus explicite, comme dans le titre suivant dans lequel la récente explosion à la capitale libanaise est comparée à celle de l'usine AZF à Toulouse :

(18) L'explosion à Beyrouth réveille le cauchemar AZF à Toulouse

Les événements tragiques au Liban ont un écho particulier à Toulouse, frappée le 21 septembre 2001 par l'explosion de l'usine AZF. (La Croix, 05/08/2020)

Le sigle peut sembler obscur pour un lecteur étranger à l'actualité française, mais le cotexte fournit l'information nécessaire à l'identification du référent événementiel (*explosion de l'usine*). Dit autrement, les prédiscours permettent de remonter aux supports qui décrivent la nature de l'événement et qui participent de sa construction.

En somme, au-delà d'une fonction nominative et catégorisante, le NPE peut assurer aussi une fonction pragmatique ayant trait aux stratégies discursives déployées par le locuteur. C'est ce que nous allons tenter de montrer dans ce qui suit.

3. Le rôle des NPE dans l'euphémisation et la dysphémisation argumentative

La façon de nommer pour catégoriser l'évènement peut révéler un certain positionnement à son égard, autant de la part d'une collectivité sociale que d'un locuteur particulier. Dans le premier cas, il y a consensus sur la nomination, ce qui signifie qu'une communauté donnée s'accorde sur l'emploi d'un NPE euphémique, souvent pour des raisons socioculturelles. Dans le cas du locuteur particulier, le journaliste ou un énonciateur autre décide d'employer un NPE, euphémique ou dysphémique, avec une intentionnalité plus ou moins manifeste.

L'euphémisme est, pour le sujet qui nous occupe, une figure qui tend à montrer d'une façon plus favorable un évènement, de façon à en mitiger les effets négatifs sur les lecteurs ou auditeurs. Cela se produit, en général, en remplaçant la dénomination – jugée trop crue – sous laquelle on le désigne, par une autre plus neutre ou plus avantageuse (*affaire pour scandale*). Au contraire, est dysphémique toute dénomination qui réfère aux aspects négatifs d'un évènement en les présentant de façon plus critique ou plus dure (*carnage* au lieu d'*attaque*).

Un exemple de NPE euphémique qui s'est imposé consensuellement dans les médias est *crise migratoire* et ses voisinages (*crise des migrants*, *crise de 2015*) pour *problème des réfugiés* ou *problème de l'immigration*. Nous en présentons trois occurrences ci-après :

(19) Mathieu Bock-Côté : « L'euphémisme de la "*crise migratoire*" »

L'humanitarisme a fait faillite et devient un facteur d'impuissance politique.

Le Vieux Continent s'apprête à connaître à nouveau ce qu'il nomme pudiquement une « *crise des migrants* ». Et dans cette histoire, la Turquie ne se cache plus. Longtemps, elle faisait chanter l'Europe. Maintenant, elle veut la frapper. (Le Monde, 06/03/2020)

(20) Au sein de l'UE, l'exil potentiel de milliers d'Afghans réveille le spectre de 2015. A mesure que les talibans s'approchent d'une prise du pouvoir, un exil massif d'Afghans inquiète de plus en plus des pays membres de l'Union européenne. La Belgique propose de confier à la Turquie, comme pour les Syriens, le soin de contenir ce potentiel afflux. (Le Monde, 09/08/2021)

(21) Afghanistan : l'Europe face au spectre d'une nouvelle *crise migratoire* (Le Figaro, 17/08/2021)

L'expression *crise migratoire* ou *crise des migrants* fonctionne comme NPE en ce qu'elle désigne l'évènement qui se rapporte à la vague migratoire inédite des populations qui ont fui la Syrie et qui tentent de pénétrer sur le territoire européen au cours de l'année 2015. Cette augmentation

sensible du nombre de migrants, fuyant des persécutions ou de la guerre, pose un problème aux pays de l'Union européenne, débordés et désarmés par cet afflux massif de demandeurs d'asile. Il s'agit donc d'une désignation évènementielle géographiquement et temporellement située. De plus, elle renvoie à d'autres événements de même nature qui rappellent l'évènement d'origine, comme en (21).

En effet, tout fait migratoire est actuellement référencé sous le nom de *crise*, autant dans les médias que dans la sphère politique, mettant à nu la sémantique du mot. Celle-ci implique, selon les dictionnaires d'usage, un moment intense, alarmant mais temporaire, qui appelle une fin, même si elle ne s'accompagne pas nécessairement de solutions, et qui dessine un avant et un après. On évite ainsi le terme dysphorique *problème*, qui est en lui-même négatif, sans compter le fait qu'il actualise la signification de « recherche d'une solution » que les institutions européennes ne sont pas prêtes de trouver. On passe sous silence un problème, faute d'y apporter remède, en reformulant l'évènement sous une vision moins dramatique et, en particulier, moins durable dans le temps. Pour ce qui est du vocable *migrant*, on préfère employer ce terme générique, un hyperonyme euphémique, qui occulte entre autres un type particulier de migrants, à savoir les réfugiés, ainsi que leur droit d'asile, comme il en découle des propos suivants :

Migrant ressortit, en effet, au vocabulaire politiquement correct. Terme générique, il ne rend compte ni de la situation humaine ni de l'issue juridique. En passant des « réfugiés » aux « migrants » les gouvernants s'affranchissent de la convention de Genève fondant le droit d'asile. (Laguerre 2016 : 19)

La formule *crise migratoire* (focalisation sur la migration) ou *crise des migrants* (focalisation sur l'un de ses actants) masque donc d'autres aspects liés au phénomène migratoire, comme celui de la régularisation des « sans-papiers » ou des conditions d'accueil des exilés¹³. Dans l'extrait (19), la valeur atténuée de l'euphémisme *crise migratoire*, reformulé en *crise des migrants*, se trouve déniée par l'adverbe *pudiquement* qui accompagne l'expression *ce qu'il nomme*. Le locuteur ne prend donc pas en charge l'euphémisme, s'en distanciant autant par la modalisation (« jugement d'euphémisation »¹⁴ et adverbe) que par l'emploi référentiel du mot propre (*humanitarisme*), laissant entendre que la *crise des migrants* ne serait autre qu'une « crise humanitaire ». Les exemples (20) et (21) ravivent la mémoire de la question migratoire à laquelle l'Europe est de nouveau confrontée,

¹³ <https://upjb.be/conference-debat-asile-et-migration-de-quoi-la-crise-est-elle-le-nom>.

¹⁴ Krieg-Planque appelle ainsi « le fait de désigner explicitement une formulation comme un 'euphémisme' (ou de la qualifier d'« euphémique » ou d'« euphémistique ») » (2004 : § 2).

alors que des milliers de migrants sont massés à la frontière gréco-turque. On présente le présent en faisant appel au passé et à une mémoire collective commune, à travers les NPE et des termes à forte composante émotionnelle (*exil massif, inquiète, potentiel afflux*), qui relèvent d'un « langage de spectacularisation » (Bittencourt 2021 : § 35). Ce rappel du passé, les formules utilisées, suscitent l'angoisse chez le lecteur, et renforcent son insécurité et sa méfiance à l'égard du migrant (*spectre de 2015 ; spectre d'une nouvelle crise migratoire*) dont l'arrivée serait perçue comme « une véritable invasion » (*ibid.*). Contrairement à (19), dans ces deux cas de figure, le NPE euphémique semble être assumé par le locuteur, qui oriente l'énoncé vers l'argument de la représentation négative de la figure du migrant, souvent perçu comme une menace.

D'autres exemples illustrent un phénomène semblable. En (22), le poids de l'euphémisme repose de nouveau sur l'hyperonyme *crise* aux fins d'évitement du nom cru *génocide*, alors que le nom propre ethnique contribue à particulariser l'événement :

(22) Birmanie : les dates-clés de la *crise des Rohingyas*

Depuis août 2017, quelque 740.000 Rohingyas sont partis se réfugier au Bangladesh pour fuir les exactions de l'armée birmane.

Le 23 janvier, la Cour internationale de justice a ordonné à la Birmanie de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un éventuel génocide à l'encontre de la minorité musulmane des Rohingyas. Voici un rappel des dates les plus importantes de cette crise ethnique. (Le Figaro, 23/01/2020)

L'effet euphémique de la formule en italiques y est neutralisé par le terme dysphémique (*génocide*) et d'autres mots à sens négatif (*exactions*) qui figurent dans le contexte proche, ce qui éclaire les destinataires sur le vrai sens de l'hyperonyme. Il en est de même de l'exemple (23) dans lequel les expressions – euphémique et dysphémique – sont en cooccurrence :

(23) A l'ONU, Palestiniens et Israéliens s'accusent mutuellement de « génocide »

« Ces massacres n'ont que trop duré », a jugé le Jordanien Ayman Safadi tandis que le Tunisien Othman Jerandi dénonçait un « génocide, une épuration ethnique ». (Le Point, 20/05/2021)

Depuis la guerre des Balkans le terme « génocide » a été communément désigné dans les médias sous l'euphémisme de *purification ethnique*, *épuration ethnique* ou encore *nettoyage ethnique*. Tel que le souligne Krieg (1996), la formule devient un NPE dès l'été 1992, lorsque l'expression commence à circuler dans les discours politiques et médiatiques. Le cas de figure (23) en est une bonne illustration. L'expression adoucie *épuration ethnique* coexiste avec d'autres termes qui lui sont proches, comme son correspondant dysphémique *génocide* ou le vocable parasynonymique

massacres. Le NPE euphémique est donc dévoilé par le cotexte – les indices lexicaux – pour désigner un nouvel événement et, spécialement, par métonymie, les crimes commis dans le cadre d'un conflit, notamment en (23) le conflit israélo-palestinien. Ces expressions coréférentielles semblent avoir pour l'heure un but stylistique et/ou un but d'éclaircissement de la formule euphémique, qui peut demeurer relativement floue aux yeux de l'opinion publique.

En guise de conclusion

Stable, mais pas pour autant statique, et malléable, le référent d'un NPE reste objectivement le même sous une diversité d'emplois discursifs, d'interprétations et de fonctionnements pragmatiques de son nom. Sa « malléabilité » se reflète juste dans la possibilité de différents choix nominatifs de la part des journalistes qui le construisent en événement *médiatique*, le façonnant à leur gré :

Dans notre société submergée d'informations, la reconnaissance et la valorisation de telle ou telle information représentent des enjeux essentiels du point de vue économique, culturel et politique. Plus que jamais, les médias font et défont les situations de catastrophes, les événements. D'une manière presque discrétionnaire, ils trient entre le banal et le spectaculaire, masquent des risques graves ou mettent en scène et amplifient des accidents anodins. (Prestini-Christophe 2006 : 26)

223

Les actes de minoration et d'amplification auxquels fait référence Prestini-Christophe se réalisent dans l'acte même de nomination, et elle a bien raison de se demander si les intérêts des professionnels des médias « ne se situent pas essentiellement dans la 'couverture' de l'événement » (*ibid.*). C'est cette *couverture* qui a retenu notre attention dans cet article, car le recours à tel nom et pas à tel autre suscite en effet un questionnement sur l'intentionnalité argumentative sous-jacente à l'acte de nommer.

À ce propos, l'étude des exemples de notre corpus fait émerger une certaine dichotomie des positionnements du locuteur à l'égard du NPE, tantôt s'identifiant partiellement à celui-ci, tantôt s'en distanciant ouvertement. On observe ainsi, d'une part, des énoncés où le NPE euphémique est expressément mis à nu par le locuteur à travers un « jugement d'euphémisation », de sorte que le caractère insidieux de l'euphémisme est dévoilé et son effet mitigeur invalidé, et, d'autre part, des énoncés dans lesquels le NPE euphémique est en principe assumé par le locuteur, mais dont l'effet serait neutralisé par l'environnement linguistique immédiat où figurent des

termes dysphémiques concurrents. Les énoncés (19) à (23) en sont un bon exemple. Ainsi, l'extrait (19), pour reprendre la formulation de Bonhomme, « met en scène plusieurs points de vue énonciatifs qui sont en désaccord ou argumentativement anti-orientés » (2020 : 29). Cette polyphonie divergente n'a d'autre but que de *dysphémiser l'euphémisme*, si l'on peut dire, et de mettre au clair le positionnement du locuteur qui serait somme toute dysphémique. Toutefois les cas de figure (20) à (23) ne sont pas aussi explicites, vu qu'ils contiennent des NPE à caractère potentiellement euphémique (*crise* ou *épuration ethnique* permettant d'évincer *problème* et *génocide* respectivement) dont l'absence de marquage typographique invite à penser qu'ils sont assumés par les locuteurs. Pourtant les choix lexicaux qui décrivent ces NPE (*spectre*, *exaction*, *massacre*, *génocide*) mènent à penser le contraire ou, à tout le moins, malmènent l'effet d'adoucissement correspondant à l'euphémisme.

Reste à nous demander quels objectifs poursuivent réellement les acteurs du champ médiatique en ayant recours à ce phénomène euphémico-dysphémique, ce qu'une analyse en termes de *postures* (Rabatel 2005, 2012) permettrait éventuellement d'éclairer. Pour l'heure, les exemples analysés suggèrent que l'emploi d'un NPE euphémique traduit, en général, le positionnement du locuteur à l'égard du discours de l'autre, comme nous l'avons mentionné plus haut. En outre, cette dichotomie semble avoir une visée argumentative sous-jacente consistant à capter prévisiblement l'attention des lecteurs, en faisant appel à leurs émotions, et ce afin d'influencer leurs perceptions sur la réalité masquée par le désignant événementiel euphémique.

Bibliographie

- BENSA, A. & FASSIN, É. (2002). Les sciences sociales face à l'événement. *Terrain*, 17, pp. 5-20.
- BESSIN, M., BIDART, C. & GROSSETTI, M. (2010). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- BITENCOURT, A. (2021). Les médias « grand public » et les médias « alternatifs » face à la « crise des migrants ». *Communication*, 38/1, <https://journals.openedition.org/communication/13490>.
- BONHOMME, M. (2020). Polyphonie divergente et mise en cause des euphémismes dans la presse écrite. *Çédille. Revista de estudios franceses*, 17, pp. 25-43.
- BOSREDON, B. & TAMBA, I. (1995). Titres de tableaux et noms propres. In Noailly, M. (ed), *Nom Propre et nomination*. Paris : Klincksieck, pp. 123-135.
- CALABRESE, L. (2007). Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination *le voile* ? In Cislaru, G., Guérin, O., Morim, K., Née, É., Pagnier, T. & Veniard, M. (ed), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, pp. 135-148, <https://books.openedition.org/psn/2284?lang=fr>.

- CALABRESE, L. (2008). Les héméronymes. Ces évènements qui font date, ces dates qui deviennent évènements. *Mots. Les langages du politique*, 88, pp. 115-128, <https://journals.openedition.org/mots/14443>.
- CALABRESE, L. (2009). Nom propre et dénomination évènementielle : quelles différences en langue et en discours ? *Corela. Cognition, représentation, langage*, 7-1, <https://journals.openedition.org/corela/173>.
- CALABRESE, L. (2011). De Hiroshima aux Twin Towers : les désignants d'événements, une mémoire de l'actualité ? *Itinéraires. Littérature, texte, cultures*, 2011-2, pp. 113-127.
- CALABRESE, L. (2012). L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique, *Langage et société*, 140, pp. 29-40.
- CISLARU, G., GUÉRIN, O., MORIM, K., NÉE, É., PAGNIER, T. & VENIARD, M. (2007). *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- DÉTRIE, C., SIBLOT, P. & VERINE, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris : Champion.
- GROSSETTI, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- GROSSETTI, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de Sociologie*, 120, pp. 5-28.
- FRATH, P. (2015). Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*, 188, pp. 33-46.
- KLEIBER, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives, *Langages*, 76, pp. 77-94.
- KRIEG, A. (1996). La « purification ethnique » dans la presse. Avènement et propagation d'une formule. *Mots. Les langages du politique*, 47, pp. 109-126.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2003), « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire*. Paris : CNRS Éditions.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2004). Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du « jugement d'euphémisation » dans le discours politique. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 17, <https://journals.openedition.org/semen/2351>.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- LAGRUE, M. (2016). Réfugiés : euphémisme et imposture politique. *La Lettre. La Revue du SAF*, octobre 2016, pp. 19-20, <http://lesaf.org/wp-content/uploads/2016/10/7-avoculaire-ML.pdf>.
- LONDEI, D., MOIRAND, S., REBOUL-TOURÉ, S. & REGGIANI, L. (2013). Les sens de l'événement. In Londei, D., Moirand, S., Reboul-Touré, S. & Reggiani, L. (ed), *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 11-20, <https://books.openedition.org/psn/10408?lang=fr>.
- LONGHI, J. (2015). Stabilité et instabilité dans la production du sens : La nomination en discours. *Langue française*, 188, pp. 5-14.
- MOIRAND, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de France.
- MOIRAND, S. & REBOUL-TOURÉ, S. (2015). Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours. *Langue française*, 188, pp. 105-120.
- NEVEU, É. & QUÉRÉ, L. (1996). Présentation. *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 75, pp. 7-21.

- NORA, P. (1972). L'événement monstre. *Communications*, 18, pp. 162-172.
- PETIT, G. (2012). Pour un réexamen de la notion de dénomination. *Langue française*, 174, pp. 27-44.
- PRESTINI-CHRISTOPHE, M. (2006). La notion d'événement dans différents champs disciplinaires. *Pensée plurielle*, 13, pp. 21-29.
- QUÉRÉ, L. (2013). Les formes de l'événement. Quelques considérations pragmatiques. *Mediazioni*, 15, http://www.mediazioni.sitlec.unibo.it/images/stories/PDF_folder/document-pdf/15-2013/qur.pdf.
- RABATEL, A. (2005). Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation. In Bres, J., Haillet P.-P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (ed), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, pp. 95-110. Bruxelles : Duculot.
- RABATEL, A. (2012). Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 56, pp. 23-42.
- SIBLOT, P. (1992). Ah ! Qu'en termes voilés ces choses-là sont mises. *Mots. Les langages du politique*, 30, pp. 5-17.
- SIBLOT, P. (2001). De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom. *Cahiers de praxématique*, 36, pp. 189-214.

Sitographie

<https://upjb.be/conference-debat-asile-et-migration-de-quoi-la-crise-est-elle-le-nom>.

Notices biobibliographiques

Nuria Rodríguez Pedreira – maître de conférences (HDR) au Département de Philologie classique, française et italienne de l'Université de Santiago de Compostela. Sa recherche est centrée sur la sémantique grammaticale et discursive, la pragmatique et la didactique du FLE. Membre de plusieurs projets de recherche nationaux financés par le ministère portant sur l'analyse des euphémismes dans la presse francophone. Elle collabore à l'heure actuelle à un projet consacré au fonctionnement dialogique et polyphonique de cette figure dans les discours médiatiques.

Agnieszka Konowska – maître de conférences à l'Institut d'Études romanes de l'Université de Łódź, docteur en sciences humaines (spécialité : linguistique). Auteur et co-rédacteur de quatre monographies et d'une quarantaine d'articles scientifiques. Ses principaux domaines d'intérêt scientifique sont la pragmatique linguistique, l'analyse argumentative du discours et la stéréotypie discursive. Ses recherches actuelles portent principalement sur le fonctionnement argumentatif des noms propres dans le discours.